



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS  
74170 - HAUTE-SAVOIE  
N°44/2025

**ARRETE MUNICIPAL**

**PORTANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DE LA REGIES DE RECETTES  
MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE  
ET MUSEE D'ART SACRE DE ST-NICOLAS**

**Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,**

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

**VU** l'arrêté n°51/2024 du 18 décembre 2024 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2025,

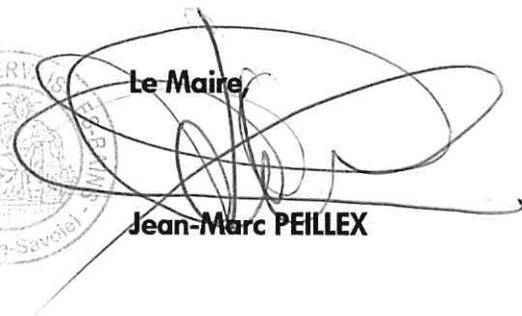
**ARRETE**

Article 1 : Le produit suivant sera mis en vente à La Cure, à la Maison forte de Hautetour et au Musée d'art Sacré de Saint-Nicolas :

Désignation	Prix de vente
La revue «En Coutère n°46 « Mémoires et destins de guerre »	15.00 €

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 18/07/2025

  
Le Maire  
Jean-Marc PEILLEX



Mis en ligne le 25-07-25  
Télétransmis en Sous-Préfecture le 25-07-25